Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Face aux mutations du marché du travail, les actifs français entre confiance et besoin d'accompagnement



Centre Inffo dévoile les résultats de la 6e édition de son Baromètre de la Formation et de l'Emploi, réalisé par CSA. Dans un monde du travail en constante transformation, marqué par l'accélération du numérique, l'essor de l'intelligence artificielle et les défis de l'adaptation des compétences, cette 6e édition révèle un besoin urgent d'accompagnement et d'information sur les dispositifs de formation, pour permettre aux actifs de mieux anticiper leur évolution professionnelle et sécuriser leur parcours dans un monde du travail en mutation rapide.

« Les résultats du Baromètre 2025 sont un signal fort : les actifs français veulent être acteurs de leur avenir, mais ils ne peuvent pas avancer seuls. La transformation rapide des métiers, l'essor de l'intelligence artificielle et la nécessité de se former en continu imposent une mobilisation collective. Entreprises, pouvoirs publics et organismes de formation doivent agir de concert pour garantir un accès réel et équitable à la formation. Il ne suffit plus de parler d'employabilité, il faut donner à chacun les moyens concrets de s'adapter et de réussir dans un monde du travail en mutation constante » analyse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Pascale Romenteau, directrice générale de Centre Inffo.

Des actifs confiants malgré les transformations du marché du travail

Alors que les métiers évoluent rapidement sous l'effet des nouvelles technologies et des transformations sectorielles, 69% des actifs se déclarent confiants en leur avenir professionnel (+2 points par rapport à 2023). Ce taux grimpe même à 81 % chez les cadres, qui anticipent davantage les évolutions de leur secteur. Toutefois, cette confiance ne masque pas l'incertitude liée à la transformation des métiers : 43% des actifs constatent une évolution rapide de leur profession et 51% envisagent un changement d'emploi, dont 34% à court terme (d'ici 2 ans).

La formation professionnelle : un enjeu stratégique encore sous-exploité
L'essor de nouvelles compétences est perçu comme un levier essentiel d'adaptation, mais la responsabilité de la formation repose encore majoritairement sur les individus eux-mêmes (74% des actifs considèrent qu'ils sont les premiers responsables de leur parcours de formation). Cependant, cette perception est en baisse de 6 points depuis 2022, signe d'une attente croissante vis-à-vis des employeurs et des pouvoirs publics.
Si plus de la moitié des actifs (53%) estiment être bien informés sur la formation professionnelle, de fortes disparités persistent :

- Les moins de 35 ans et les indépendants se sentent mieux accompagnés,
- Les demandeurs d'emploi et les agents de la fonction publique signalent un manque d'information et d'orientation.

De plus, certains dispositifs restent méconnus : alors que 94% des actifs connaissent l'apprentissage et 92% le bilan de compétences, d'autres outils comme Pro-A (36% de notoriété) et Cléa (31%) restent confidentiels.

Une baisse de l'engagement dans la reconversion professionnelle
En 2025, la dynamique de reconversion professionnelle marque un repli significatif : seulement 18 % des actifs sont actuellement engagés dans une reconversion, un niveau historiquement bas depuis 2021 (-3 points). Toutefois, l'intérêt pour une reconversion demeure fort : 36 % des actifs qui ne sont pas en reconversion envisagent d'en entamer une dans les prochaines années, portant à 47% la proportion totale des actifs concernés ou intéressés par ce changement de trajectoire.

Cette démarche complexe nécessite un accompagnement renforcé, notamment en matière d'orientation et de formation spécifique :

- 62% des actifs estiment qu'une reconversion nécessite un soutien important (+2 points),
- 80% des actifs actuellement en reconversion déclarent ressentir un besoin d'accompagnement

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

accru

L'intelligence artificielle : une révolution en marche qui suscite autant d'enthousiasme que d'inquiétudes

Longtemps perçue comme une innovation d'avenir, l'intelligence artificielle (IA) est désormais une réalité bien ancrée dans le monde du travail. En 2025, près de 68 % des actifs français déclarent l'utiliser, que ce soit dans leur activité professionnelle ou dans leur vie quotidienne. Ses usages sont multiples et touchent des aspects clés du travail moderne : 46 % s'en servent pour la recherche d'informations, 43 % pour la rédaction de documents et 33 % pour l'analyse de données ou l'assistance logicielle.

Toutefois, cette adoption massive s'accompagne d'un rapport ambivalent. L'IA est largement reconnue pour ses bénéfices : 76% des actifs y voient un gain de temps et 65% estiment qu'elle améliore leur productivité. Mais en parallèle, elle soulève des préoccupations majeures : 77% redoutent une dépendance excessive aux outils d'IA et 71% s'inquiètent de son impact sur les interactions humaines.
Au-delà de ces perceptions contrastées, l'avenir de l'IA dans le monde du travail reste un sujet de débat. Si 43% des actifs la considèrent comme une opportunité pour leur activité, 27% la perçoivent comme une menace, tandis que 30% estiment qu'elle n'aura pas d'effet significatif sur leur métier. Ces chiffres soulignent une nécessité grandissante : accompagner les travailleurs dans l'intégration de cette technologie afin qu'elle reste un levier de performance et d'innovation, tout en préservant l'éthique et le lien humain au sein des organisations.

Chiffres clés :
– 69% des actifs se déclarent confiants en leur avenir professionnel (+2 points vs 2023).
– 43% des actifs perçoivent une transformation rapide de leur métier.
– 51% envisagent un changement d'emploi, dont 34% d'ici 2 ans.
53% des actifs se sentent bien informés sur la formation professionnelle, mais avec de fortes inégalités selon les profils.
– 47% des actifs concernés par une reconversion, mais seuls 18% sont actuellement engagés dans un processus, un plus bas niveau depuis 2021.
– 68% des actifs utilisent l'intelligence artificielle, dont 46% pour la recherche d'informations et 43% pour la rédaction de documents.
– 76 % considèrent que l'IA fait gagner du temps, mais 77% craignent une dépendance excessive aux outils.
– 43% estiment que l'IA est une opportunité, contre 27% qui la perçoivent comme une menace.
– 74% des actifs considèrent être responsables de leur formation, mais cette perception diminue (-6 points depuis 2022).
– 62% des actifs estiment que la reconversion nécessite un accompagnement renforcé.

***Méthodologie** : Le baromètre de la formation et de l'emploi CSA pour Centre Inffo en partenariat avec 'Envergure' a été réalisé en ligne du 3 au 11 février 2025 auprès d'un échantillon de 1621 actifs français âgés de 18 ans et plus, représentatif de la population des actifs français selon les critères de sexe, d'âge,*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

de statut en emploi, de la catégorie socio-professionnelle, de la région d'habitation et de la taille d'agglomération.

Saint-Valentin : les Français tombent-ils encore amoureux au travail en 2025 ?



A l'occasion de la Saint-Valentin célébrée chaque année le 14 février, MeilleursChasseurs.fr a interrogé 4 412 Français sur le délicat sujet de la séduction au travail. Une enquête qui met en évidence des tendances clés sur les possibilités de trouver l'amour dans le cadre professionnel en 2025, mais également sur le désir même suscité par les statuts et les fonctions dans la hiérarchie.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

L'idée de trouver l'amour au travail semble devenir de moins en moins acceptée chez les Français, surtout chez les hommes. Avec une majorité de 68%, les Français pensent clairement qu'il n'est plus possible de tomber amoureux sur son lieu de travail. Cependant, il existe une différence de perception selon les sexes.

Ainsi, 44% des femmes semblent y croire encore alors que les hommes ne sont que 21% dans ce cas. À l'inverse, 79% des hommes estiment qu'il devient impossible de trouver l'amour au travail, contre 56% des femmes.Ces résultats peuvent être les fruits d'une réticence accrue, probablement liée aux évolutions sociétales, aux politiques d'entreprises plus encadrées et aux préoccupations liées aux relations professionnelles.

Moins d'amour, mais toujours un peu de sexe ?

Si une majorité relative de 46% des Français affirme ne jamais avoir vécu une expérience sexuelle au travail, plus de 39% des répondantsavouent avoir déjà eu une relation amoureuse en milieu professionnel, avec une légère différence entre les hommes (41%) et les femmes (37%).

Par ailleurs, il est intéressant de noter que 15% des Français préfèrent ne pas se prononcer sur cette question délicate, ce qui peut refléter une certaine réserve ou sensibilité autour du sujet.

Cupidon aime-t-il monter en grade ?

La majorité des relations amoureuses en milieu professionnel concernent des collègues entre eux à plus de 45%, avec une proportion plus élevée chez les hommes (51%) que chez les femmes (39%).

Les relations avec un supérieur hiérarchique (N+1) sont nettement plus fréquentes chez les femmes (33%) que chez les hommes (8%). Un fait sans doute augmenté par la prédominance masculine aux postes de direction, ainsi que certaines dynamiques de pouvoir et l'importance des stéréotypes sociaux. A l'inverse, les relations avec un subordonné (N-1) sont davantage envisagées par les hommes (39%) que par les femmes (16%).

Les relations avec les clients (18%) ou les prestataires/partenaires (26%) restent moins courantes mais sont relativement équilibrées entre les sexes.

Séduire ou être séduit(e) par un recruteur ?

En face à face lors d'un recrutement, il est parfois difficile de rester de marbre. Les femmes semblent être plus sensibles aux charmes d'un recruteur puisque 52% déclarent avoir déjà ressenti un « crush » lors d'un entretien alors que les hommes ne sont que 29%.

Dans l'ensemble, la majorité des Français (59%) n'a jamais ressenti d'attirance pour un recruteur, une proportion bien plus élevée chez les hommes (71%) que chez les femmes (48%). Une disparité pouvant s'expliquer par le fait que les recruteurs sont souvent perçus comme des figures d'influence dans le processus d'embauche, suscitant admiration et attirance, notamment chez les candidats les plus

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

impressionnés.

Des hommes plus influençables face à des recruteuses ?

Au global, 67% des Français sont plus enclins à répondre favorablement à un chasseur de tête du sexe opposé. Néanmoins, il existe une nette différence entre les hommes qui sont plus de 78% à être influencés par une recruteuse quand les femmes le sont à 55% avec un recruteur.

Il est intéressant de constater que le genre, le facteur relationnel et l'attractivité peuvent inconsciemment jouer un rôle dans les échanges professionnels, surtout dans le cadre d'un recrutement.

Et les profils les plus fantasmés sont…

Certains clichés ont la vie dure, comme ceux des fantasmes des Français au niveau des statuts professionnels. En effet, sans surprise, trois profils se distinguent et sont les identiques chez les femmes et les hommes.

Ainsi, 58% des hommes sont principalement attirés par les femmes cadres, 24% par les ouvrières et 22% par les techniciennes. Même constat du côté des femmes : 41% fantasment elles-aussi sur les hommes cadres, 27% sur les techniciens et 21% sur les ouvriers.

Parmi les principaux statuts professionnels, sur lequel fantasmez-vous le plus ?			
Réponses	**Total**	**Femmes**	**Hommes**
Une ouvrière	15%	5%	24%
Un ouvrier	13%	21%	5%
Une employée	6%	1%	11%
Un employé	2%	3%	1%
Une technicienne	13%	4%	22%
Un technicien	14%	27%	1%
Une agente de maîtrise	11%	9%	12%
Un agent de maîtrise	7%	11%	2%
Une cadre	33%	7%	**58%**
Un cadre	22%	**41%**	3%

©MeilleursChasseurs.fr

Les femmes dirigeantes sont les plus séduisantes

Parfois, les préjugés sont aussi totalement bafoués, et c'est tant mieux. Ainsi, il est souvent entendu que

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

les femmes dirigeantes sont dures, froides et peu séduisantes. Une idée totalement fausse en 2025 !

En effet, plus de 81% des Français considèrent que les femmes cadres et dirigeantes sont plus sexy que leurs homologues masculins. Cette perception est même légèrement plus importante chez les hommes (84%) que chez les femmes elles-mêmes (77%). Longtemps mises à l'écart, les femmes prennent le lead, tout en conservant leur pouvoir de séduction. Une position sociale qui allie l'autorité et la réussite sans pour autant mettre de côté l'élégance, la sensualité et le charisme de ces nouvelles femmes de pouvoir.

Doué(e) au travail, doué(e) en amour ?

Les Français ont des sentiments complexes vis-à-vis de la réussite professionnelle. Parfois dénigrée, tantôt encensée. Pourtant, 94% se déclarent attirés par des personnes qui excellent dans leur activité professionnelle. Avec 97% de votes, les femmes semblent plus sensibles que les hommes.

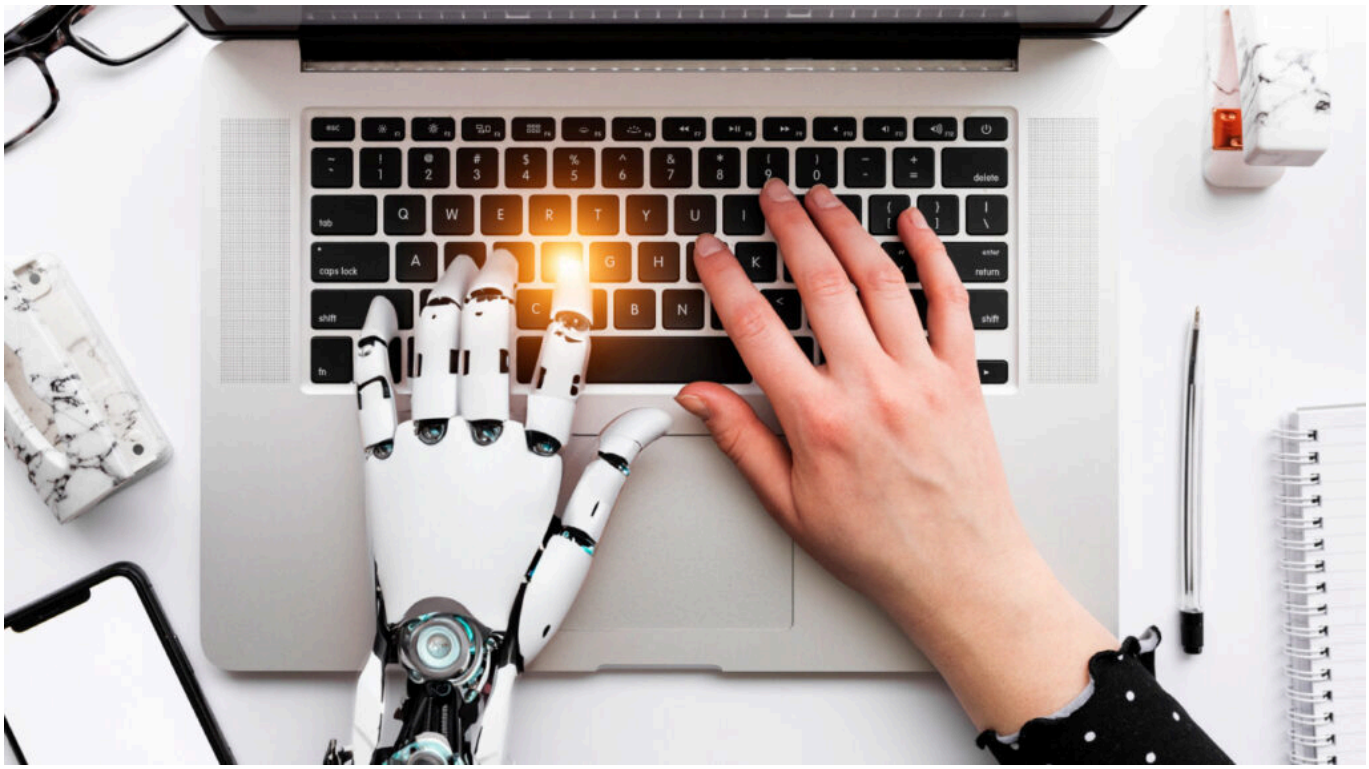
Les hommes sont 37% à être complètement sous le charme d'un professionnel très doué et 54% souvent, soit au total 91%. Les femmes (et un peu moins les hommes) semblent donc accorder une importance évidente aux compétences professionnelles dans l'attractionet la séduction.

Enquête réalisée par MeilleursChasseurs.fr

Près d'un travailleur sur cinq ressent une insécurité professionnelle due à l'IA

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



Alors que le monde continue de s'adapter aux avancées technologiques, l'intégration de l'intelligence artificielle (IA), et notamment de l'IA générative, dans divers secteurs suscite à la fois enthousiasme et inquiétudes au sein des actifs dans le monde. L'enquête 'People at Work 2024 : l'étude Workforce View', menée par ADP Research, met en lumière les perceptions contrastées des salariés quant à l'impact de l'IA sur leur travail.

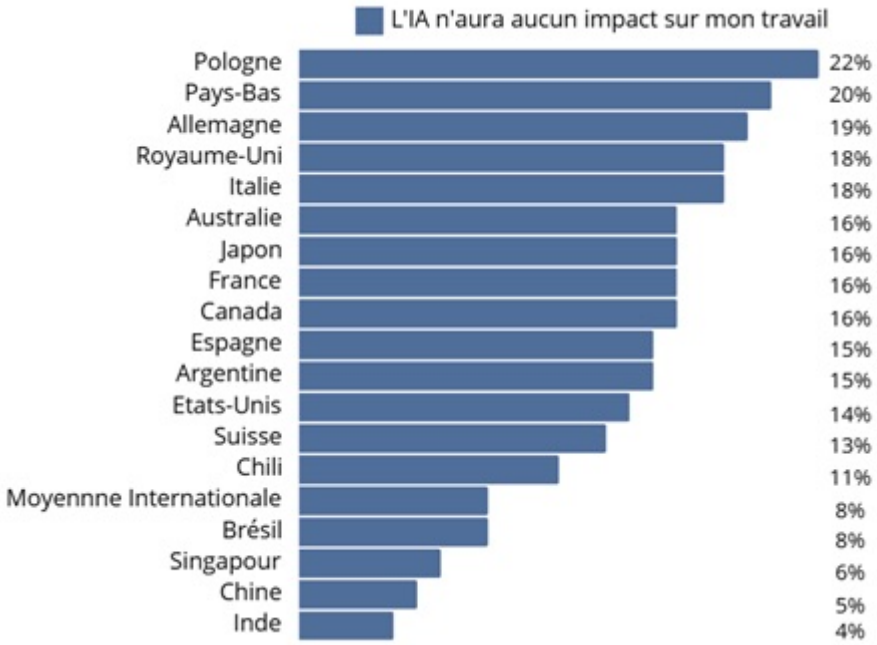
Un quart des salariés (25%) estiment que l'IA les aidera dans certaines tâches, et 19% qu'elle leur fera gagner du temps au quotidien. Au total, 43% des travailleurs considèrent que l'introduction de l'IA leur sera bénéfique dans l'exercice de leurs fonctions, notamment avec un gain de temps pour certaines tâches. Parallèlement, ils sont presque autant (42%) à penser que l'IA remplacera tout ou partie de leurs fonctions actuelles.

Si l'émergence de l'IA générative peut susciter des inquiétudes, elle a également modifié la perception de certains collaborateurs quant à son impact sur la sécurité de leur emploi. Ceux qui pensent que l'IA finira par faciliter leur travail, en leur faisant gagner du temps chaque jour, sont les moins inquiets pour leur emploi (17%). À l'inverse, les travailleurs qui manquent de connaissances suffisantes sur l'IA pour se forger une opinion se montrent plutôt préoccupés (18%).

En Europe, 18% des salariés affirment que l'IA n'aura pas d'impact sur leur travail dans les deux ou trois prochaines années, un chiffre qui dépasse plus du double la moyenne mondiale (8%).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



©ADP Research

Face à l'IA, des salariés plutôt confiants en leurs compétences

Parmi les travailleurs qui s'attendent à bénéficier régulièrement du soutien de l'IA, 70% sont convaincus de disposer des compétences nécessaires pour progresser dans leur carrière au cours des trois prochaines années. Pour ceux qui pensent que l'IA les aidera de manière occasionnelle, 65% jugent posséder les compétences requises.

Même parmi les salariés qui anticipent que l'IA remplacera certaines de leurs fonctions, une majorité (58%) se dit confiante dans ses compétences. Ce sont ceux qui craignent le plus l'IA qui expriment le moins de confiance en leurs compétences : seulement 45% d'entre eux considèrent avoir les compétences nécessaires pour s'adapter.

Enfin, moins de la moitié des travailleurs (47%) estiment que leur employeur investit suffisamment dans les compétences dont ils auront besoin pour progresser. De plus, près de la moitié (49%) affirment que les compétences de demain nécessiteront des connaissances technologiques qui ne sont pas encore utiles dans leur travail actuel. Ces constats montrent que, malgré une certaine confiance dans leurs compétences actuelles, de nombreux salariés perçoivent un manque d'investissement de la part de leurs employeurs dans le développement de leur carrière, surtout face aux évolutions technologiques.

« Ces résultats mettent en lumière la relation complexe entre l'IA et le monde du travail, déclare Carlos Fontelas de Carvalho, président d'ADP en France et en Europe centrale. Si l'IA promet d'optimiser la productivité et de stimuler l'innovation, il est toutefois essentiel pour les organisations de répondre aux préoccupations des salariés et d'assurer une transition harmonieuse vers son intégration dans le cadre professionnel. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Il poursuit : « De plus, chez ADP, nous travaillons sur l'IA seulement pour les besoins de nos clients. Toutes ces technologies vont donner des capacités augmentées aux équipes pour gagner du temps, simplifier leur quotidien et les libérer des tâches chronophages, mais absolument pas pour les remplacer. L'IA permet d'automatiser des tâches, mais pas d'automatiser des emplois. Ainsi, respecter l'équilibre entre l'humain et la technologie sera primordiale, notamment dans le secteur RH : une heure gagnée grâce à l'IA correspond à une heure de plus passée à s'occuper du développement et de l'engagement des collaborateurs. »

Les avancées révolutionnaires en matière d'intelligence artificielle ont le potentiel de transformer profondément le travail. Cependant, pour de nombreux travailleurs, ce potentiel n'est pas immédiatement perceptible à ce jour et les promesses de l'IA restent éloignées de leur réalité quotidienne.

Les salariés et le vendredi au travail : c'est déjà le week-end ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



À l'heure des RTT, du télétravail largement démocratisé depuis la crise sanitaire de la Covid-19, ou encore de l'intérêt porté aujourd'hui à la semaine en quatre jours, comment les salariés vivent-ils réellement cette journée charnière ? Travaillent-ils autant que les autres jours ? Sont-ils plus détendus ? Reportent-ils au lundi des tâches qu'ils auraient pu accomplir en fin de semaine ? Quelles initiatives pourraient rendre leurs vendredis au bureau plus attractifs ? L'agence de création et diffusion d'histoires statistiques FLASHS a réalisé une étude sur le sujet pour la plateforme d'hébergement Hostinger.

À peine plus de la moitié des salariés (51%) se rendent systématiquement au bureau le vendredi. En ajoutant celles et ceux qui disent y aller la plupart du temps, soit 27% des répondants, ce sont près de 8 salariés sur 10 qui sont très régulièrement présents sur leur lieu de travail le dernier jour ouvré de la semaine.

En l'espèce, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à déclarer qu'elles s'y rendent toujours (55% contre 46%). Selon les âges, les proportions varient également : 59% des 50-64 ans sont dans ce cas contre une minorité chez les 25-34 ans (46%) et les 35-49 ans (47%).

Quelque 14% des salariés ne vont jamais au bureau le vendredi, soit parce qu'ils sont en télétravail

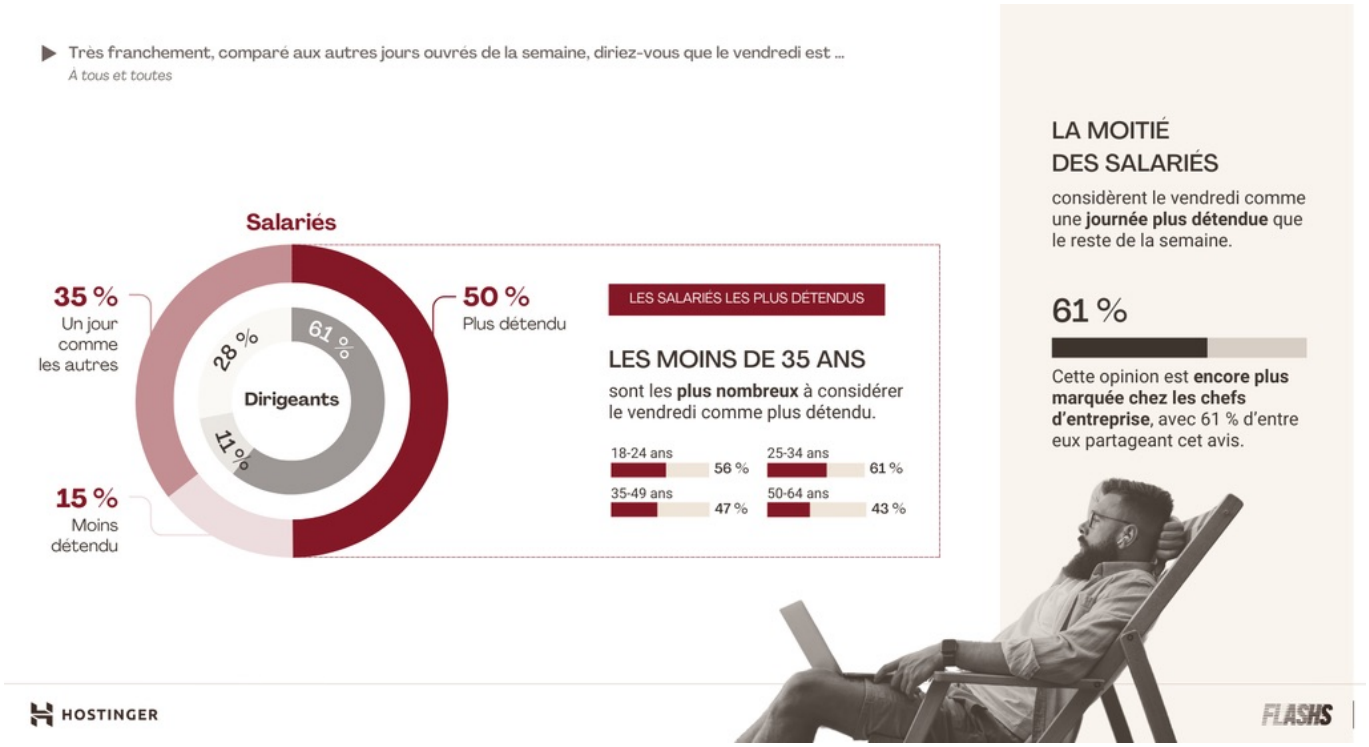
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

(11%), soit parce qu'ils ne travaillent jamais ce jour-là (3%).

Une journée jugée plus détendue, surtout par les jeunes

Si elle n'est pas usurpée, la réputation d'une forme de lâcher prise le vendredi n'est toutefois ressentie que par la moitié (50%) des personnes interrogées dans cette étude, qui voient cette journée de travail comme plus détendue que les autres. Pour plus du tiers d'entre elles (35%), c'est tout simplement un jour classique de la semaine, quand 15% constatent au contraire que leurs vendredis sont moins détendus. Les salariés les plus jeunes sont les plus nombreux à considérer que le vendredi est une journée plus détendue que les autres.



©Flashs/Hostinger

28% des salariés travaillent moins le vendredi

Si la moitié des salariés sont d'avis que le vendredi est plus détendu que les autres jours, cela ne signifie pas pour autant qu'ils travaillent tous moins. En effet, ils ne sont que 28% à le dire contre plus de 6 sur 10 (63%) qui affirment travailler autant. Pour 9% des répondants, le vendredi apparaît même comme un jour où la charge de travail est plus importante.

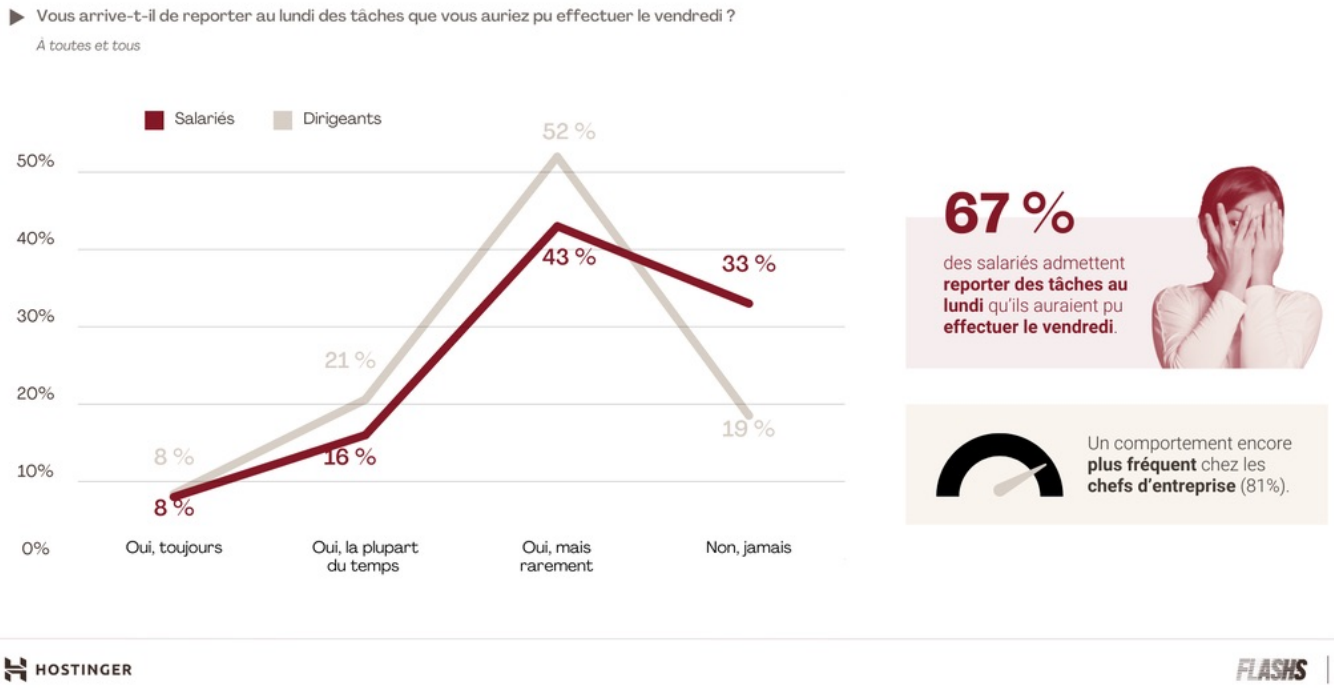
Là encore, d'importantes disparités apparaissent selon l'âge des personnes interrogées : les plus jeunes, ceux qui déclarent comme on l'a vu que le vendredi est plus détendu, sont aussi ceux qui disent moins travailler ce jour-là : 35% des 18-24 ans adhèrent à cette proposition, soit deux fois plus que les plus de 50 ans (17%).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

On verra ça lundi…

Lorsqu'arrive la fin de semaine, est-on tenté de laisser de côté une tâche, un dossier pour y consacrer du temps le lundi suivant ? Selon une étude de Hostinger sur la procrastination, 67% des dirigeants reportent parfois des tâches au lundi, une tendance qui reflète des comportements similaires chez les salariés.



©Flashs/Hostinger

La relation plus souple des jeunes générations au travail le vendredi se confirme à nouveau au regard des réponses apportées à cette question. En effet, 33% des 18-24 ans et 38% des 25-34 ans décalent tout le temps ou la plupart du temps des tâches du vendredi au lundi, une pratique à laquelle n'adhèrent que 13% des plus de 50 ans.

Malades imaginaires

Qui n'a jamais songé à rallonger son week-end au dernier moment ? Mais il est généralement difficile de poser un jour de congé en urgence ou de s'absenter sans excuse valable. Dans ce cas, l'arrêt maladie de circonstance peut être une solution. Une pratique à laquelle près d'1 salarié sur 5 (18%) a déjà eu recours pour ne pas venir au travail un vendredi.

En l'espèce, les hommes (21%) sont plus nombreux que les femmes (15%) à avoir obtenu un certificat médical alors qu'ils n'étaient pas malades. Les jeunes en sont également largement plus adeptes que les seniors : 33% des 18-24 ans et 23% des 25-34 ans ont été dans ce cas contre seulement 6% des 50-64

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

ans. Par ailleurs, les salariés célibataires simulent plus souvent être souffrants que leurs collègues mariés ou pacsés (25% contre 15%).

Des attentes plus ou moins prises en compte

On l'a vu, tout juste la moitié des personnes interrogées se rendent physiquement au travail le vendredi, ce qui suppose divers aménagements dans l'emploi du temps des autres (semaine de 4 jours, télétravail, temps partiel…). Mais en l'occurrence, les attentes des salariés vis-à-vis de l'organisation du travail le vendredi sont-elles prises en compte par leur hiérarchie ?

S'ils répondent globalement oui (69%), le détail des résultats apporte des nuances prononcées. Ainsi, moins de la moitié (48%) disent qu'elles sont complètement (16%) ou en grande partie (32%) reconnues.

Les femmes sont celles qui se sentent les moins écoutées dans la mesure où 35% d'entre elles estiment que leurs attentes sont ignorées, un avis partagé par 27% des hommes. Et c'est dans les grandes entreprises que les aspirations des salariés concernant le vendredi semblent négligées : 37% des employés de sociétés de plus de 5 000 salariés le ressentent contre 32% dans les Très Petites Entreprises (TPE), 29% dans les Petites et Moyennes Entreprises et 28% dans les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI).

Partir plus tôt, une initiative séduisante

Parmi différentes initiatives qui rendraient selon les salariés le vendredi plus attrayant au bureau, la possibilité de partir plus tôt arrive très largement en tête des propositions. 37% des répondants adhèrent à cette idée, notamment les femmes qui sont 41% à y souscrire afin de répondre aux contraintes familiales et domestiques qui restent, comme le montrent régulièrement les études sur le sujet, majoritairement à leur charge.

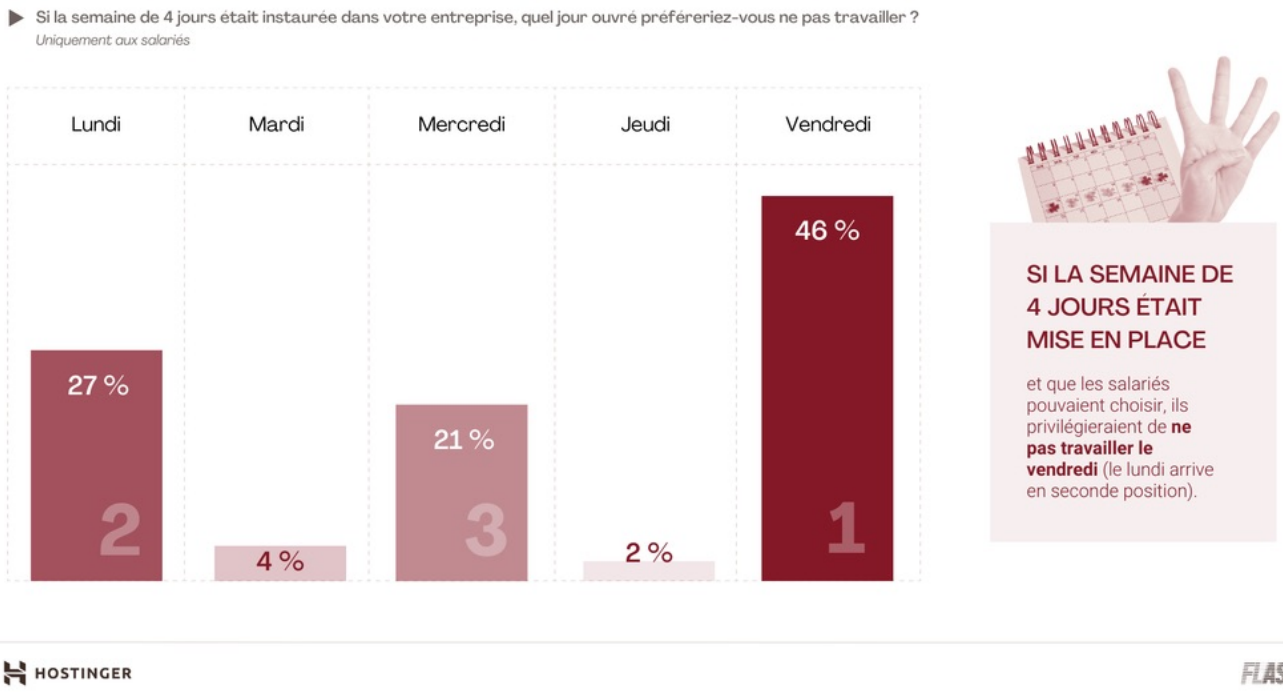
Partir plus tôt est également plébiscité par les plus de 50 ans (40% y sont favorables), contrairement aux 18-24 nettement moins intéressés par cette solution (23%). Ces derniers privilégient, bien plus que les autres tranches d'âge, le renforcement des liens entre collègues avec l'organisation de petits-déjeuners et déjeuner d'équipe (35% contre 23% chez les 25-34 ans par exemple).

Semaine en 4 jours : exit le vendredi

Imaginons que la semaine en quatre jours soit mise en œuvre dans votre entreprise. Quel jour préféreriez-vous ne pas travailler ? Pour les 1 000 salariés interrogés dans notre étude, la réponse est claire et nette : 46% choisissent le vendredi avant les autres jours afin de bénéficier dès la fin de semaine d'un week-end de trois jours.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



©Flashs/Hostinger

En la matière, les réponses varient peu selon le genre des répondants, les femmes étant légèrement plus nombreuses que les hommes à dire qu'elles ne travailleraient pas le mercredi (23% contre 19%) si cela leur était possible. Le mardi (4%) et le jeudi (2%) ne présentent guère d'intérêt et sont pour leur part quasiment ignorés.

Le point de vue des dirigeants

Également interrogés sur leur vision du vendredi au travail, les dirigeants d'entreprise fournissent des réponses qu'il est intéressant de comparer à celles des salariés.

Une présence plus forte au bureau le vendredi. 92% des chefs d'entreprise indiquent se rendre au bureau le vendredi contre 86% des salariés. Mais ils sont moins nombreux à dire qu'ils y vont systématiquement (42% contre 51%).

Détente. Pour 61% des dirigeants, le vendredi est un jour plus détendu que les autres. C'est 11 points de plus que les salariés (50% ont ce sentiment).

Tâches reportées. Les dirigeants sont nettement plus nombreux que les salariés à dire qu'ils ont déjà reporté au lundi des tâches qu'ils auraient pu effectuer le vendredi. C'est le cas de plus de 8 sur 10 (81%) contre 67% parmi les salariés.

Arrêts maladie. 18% des salariés admettent avoir déjà posé un arrêt maladie sans être souffrants un

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

vendredi. De leur côté, 48% des dirigeants estiment qu'il y a plus d'arrêts maladie dans leur entreprise le vendredi que les autres jours.

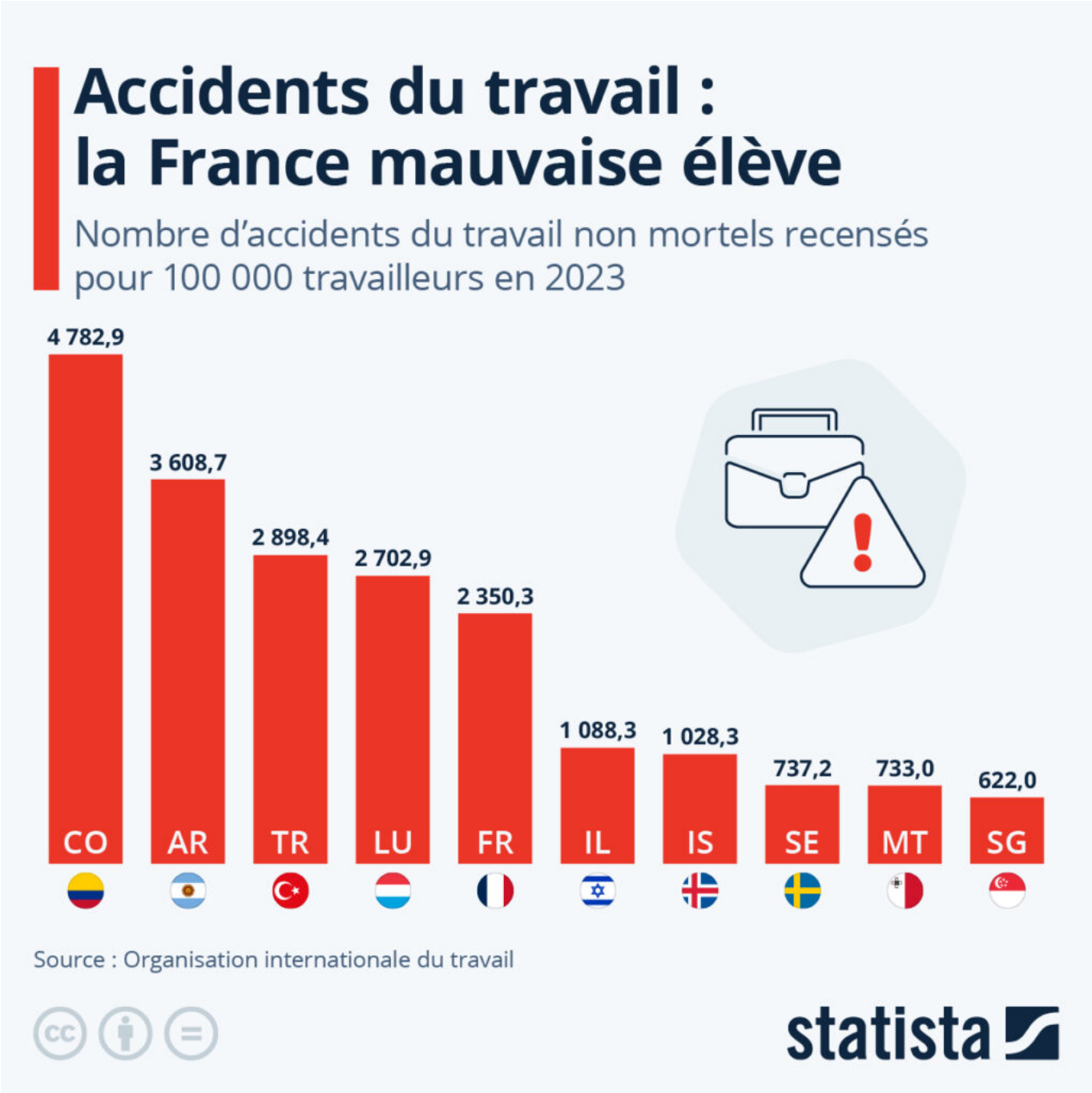
Des vendredis plus attractifs. 67% des dirigeants indiquent qu'ils ont consulté leurs salariés sur leurs préférences dans l'organisation des vendredis. Un chiffre à rapprocher des 69% des salariés qui considèrent que leurs attentes en la matière sont – plus ou moins – prises en compte par leur hiérarchie.

Étude réalisée par FLASHS pour Hostinger
du 23 au 29 août 2024
auprès d'un double panel Selvitys
de 1 000 salariés et de 1 000 dirigeants d'entreprise
de plus 18 ans.

Accidents du travail : la France mauvaise élève

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



Le gouvernement cherche à revoir les règles des arrêts maladie dans la fonction publique. Parmi les mesures envisagées figure une extension du délai de carence chez les fonctionnaires de un à trois jours. Il serait alors aligné avec celui du secteur privé. Le gouvernement espère ainsi économiser 289 millions d'euros. Chez les fonctionnaires, le projet est décrié : après une journée de mobilisation le 29 octobre, les syndicats de la fonction public hospitalière ont appelé à la grève à partir du 4 novembre, et jusqu'au 21

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

décembre. L'allongement du délai de carence est également qualifié de fausse bonne idée, susceptible de réduire les arrêts courts au profit d'arrêts plus longs. L'exécutif envisage également de réduire l'indemnisation des arrêts maladie : un fonctionnaire en arrêt ne recevrait plus que 90 % de son salaire, contre 100 % à l'heure actuelle.

Le système français est pourtant déjà moins généreux que chez certains de nos voisins européens. En Allemagne, par exemple, les salariés en arrêt maladie touchent 100 % de leur salaire, et ce, jusqu'à six semaines, sans délai de carence. En matière de santé et de sécurité au travail, la France ne fait pas non plus partie des meilleurs élèves européens. Comme le montre notre infographie, basée sur des données compilées par l'Organisation internationale du travail, la France a recensé un nombre important d'accidents du travail non mortels en 2023 : plus de 2 350 pour 100 000 travailleurs, soit plus de deux fois plus qu'en Islande, et presque quatre fois plus qu'à Singapour. Des 27 pays pour lesquels les données sont disponibles pour l'année 2023, seuls la Colombie, l'Argentine, la Turquie et le Luxembourg en avaient recensé plus. L'année précédente, seuls trois pays avaient comptabilisé plus d'accidents du travail non mortels que la France. Leur nombre était cependant moins important en 2023 que les trois années précédentes, au cours desquelles plus de 3 000 accidents du travail non mortels avaient été recensés en France pour 100 000 travailleurs.

De Valentine Fourreau pour Statista

Avignon : L'AIST 84 organise un forum sur le cancer et la vie professionnelle

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



Le jeudi 3 octobre 2024, L'AIST 84, l'association interentreprise pour la santé au travail du Vaucluse, organise la 1ère édition de leur forum qui aura pour thématique cancer et travail. Un évènement inédit ouvert aux adhérents et au grand public qui aura lieu de 9h à 12h30 à l'Ibis Styles Avignon Sud. De nombreux intervenants seront de la partie pour animer cette conférence et des stands seront mis en place afin d'informer et d'échanger avec les spécialistes locaux du cancer, présents pour l'occasion qui répondront aux besoins personnels du public.

1 homme sur 5 et 1 femme sur 6 développeront un cancer au cours de leur vie. Chaque année en France, 150.000 personnes exerçant une activité professionnelle apprennent qu'elles ont un cancer. Des statistiques qui rendent essentielle la tenue de ce forum organisé par l'AIST 84. Avec les bons réflexes de prises d'informations, de dépistages et les progrès de la science, de nombreux cancers peuvent aujourd'hui être soignés.

Un évènement en deux parties

Pour cette conférence intitulée « cancer et vie professionnelle : prévenir, agir et se projeter vers l'avenir », Borhane Slama, onco-hématologue d'Avignon et chef de pôle cancérologie publique de territoire ainsi que président de la commision médicale du groupement 84, assurera l'animation aux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

côtés de d'Yves Charmet, médecin du travail à l'AIST 84.

C'est un programme en deux parties qui a été concocté avec une 1ère partie qui se concentrera sur l'état des lieux du cancer en France et des personnes les plus touchées, facteurs à risques, prise en charge et traitements.

Le forum s'enchainera sur la reprise d'activité professionnelle pendant ou après la maladie. Dans quelles conditions physiques et psychiques peut se reprendre le travail ? À quel rythme ? Quand ? Quelles missions ? Quelle charge de travail ? Quel accompagnement psychologique ? Toutes ces questions, interrogations, peurs seront abordés durant ce temps de parole.

Le programme complet

9h-10h30 : conférence « cancer et travail »

-1ère partie : État des lieux du cancer en France, personnes les plus touchées, facteurs à risque, prise en charge et traitements.

-2ème partie : Reprendre une activité professionnelle mais dans quelle conditions physiques et psychiques ? À quel rythme ? Quand ? Quelles missions ? Quelle charge de travail ? Quel accompagnement psychologique ?

10h30-12h30 : stands pour échanger avec les différents acteurs

-Rôle de la cellule prévention de la désinsertion professionnelle de l'AIST 84

-Rôle des médecins et infirmiers locaux : avant, pendant et après la maladie

-Rôle des toxicologues en santé du travail

–Caire 84 : accompagnement des chefs d'entreprise et indépendants

-Lig'Entreprises engagées contre le cancer : comment faire changer le regard sur le cancer et aider les managers et collaborateurs à adopter la meilleure attitude face à leurs collègues touchés ?

–Giscope 84 : connaître, reconnaître et prévenir les cancers d'origine professionnelle et environnementale dans le Vaucluse

-Santé publique : outils et évènements à ne pas manquer

-Reconstruction physique et psychique post cancer

Infos pratiques : forum « cancer et vie professionnelle : prévenir, agir et se projeter vers l'avenir ». Jeudi 3 octobre 2024, de 9h à 12h30. Ibis Styles Avignon Sud, 2968 avenue de l'amendier, 84000 Avignon. Inscription en cliquant sur ce lien.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

CPME 84 : un atelier « quelles aides sont à votre disposition pour travailler moins et gagner plus » pour les cheffes d'entreprises



Le mardi 10 septembre 2024, à partir de 11h à 14h, la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises 84 organise un atelier intitulée « quelles aides sont à votre disposition pour travailler moins et gagner plus » qui se déroulera au Crédit Agricole Alpes Provence d'Avignon Amandier qui se trouve au 168 avenue Pierre Sémard. Pensée par le pôle femmes de la CPME 84, cette initiative vise à apporter des réponses et des armes supplémentaires aux cheffes d'entreprises vauclusiennes. L'animation sera assurée par Julie Grosjean, formatrice certifiée Qualiopi Conseils en veille et montages de dossiers de subvention.

La CPME 84 poursuit son objectif d'aider les structures professionnelles à résoudre toutes les problématiques qu'elles peuvent rencontrer et celles de leurs employés afin d'améliorer leur cadre de

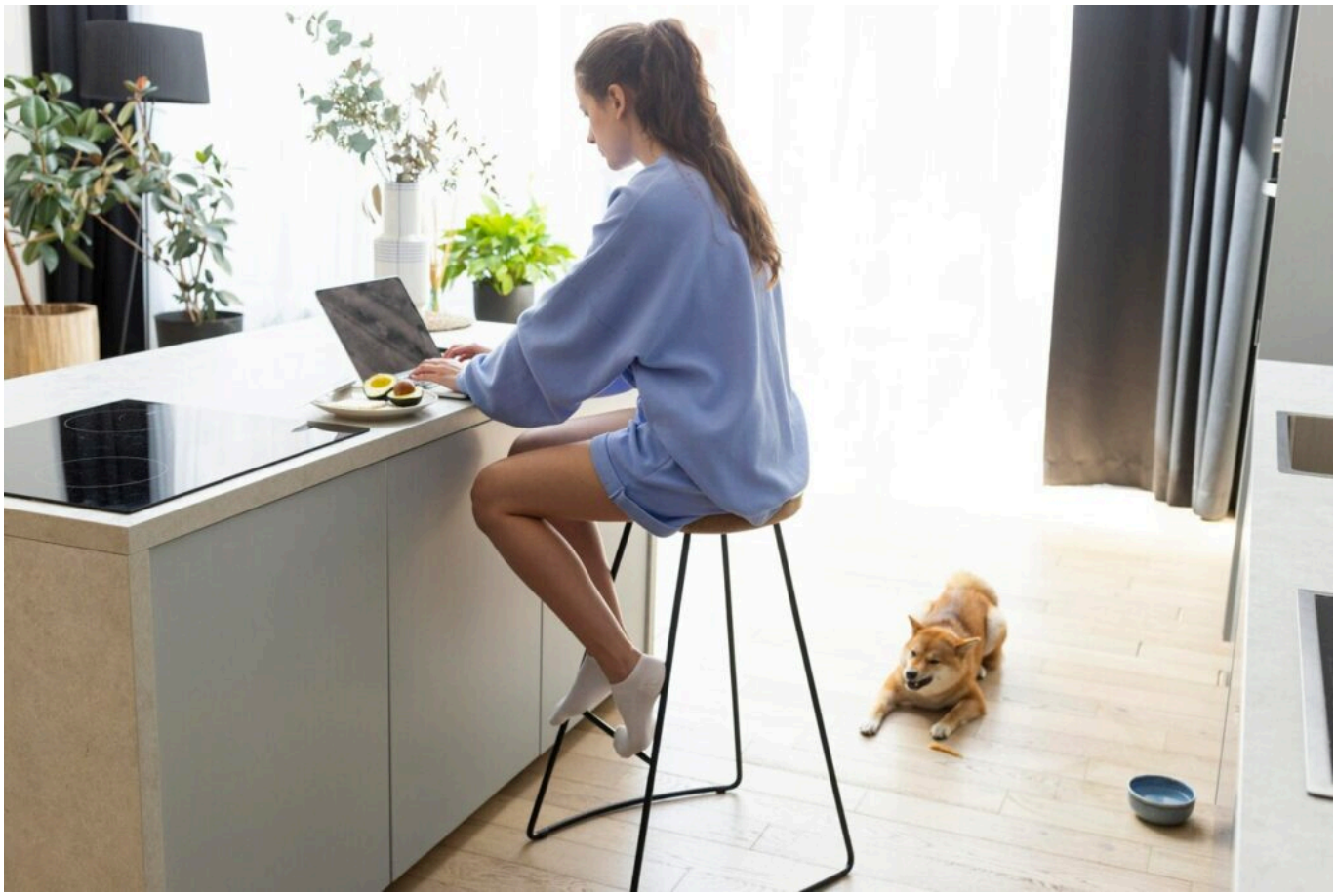
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

travail. Avec cet atelier, le pôle femmes de la CPME 84 poursuit son objectif de faciliter l'échange d'expérience entre cheffes d'entreprises, dirigeantes et encadrantes, créer du lien, favoriser le développement et traiter des sujets dédiés à l'entrepreneuriat au féminin.

Infos pratiques : atelier « quelles aides sont à votre disposition pour travailler moins et gagner plus » pour les cheffes d'entreprises. Mardi 10 septembre de 11h à 14h. Crédit Agricole Alpes Provence Avignon Amandier, 168 avenue Pierre Sémard, 84000 Avignon. Parking gratuit. Inscription ferme et définitive par mail sur : contact@cpme84.org.

Comment améliorer son bien-être en télétravail ?



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Le télétravail est devenu une norme pour de nombreux professionnels, rendant l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle plus crucial que jamais. Selon l'observatoire du télétravail en Décembre 2023, 82% des télétravailleurs français estiment que le télétravail améliore cet équilibre. Cependant, ce télétravail doit bien s'organiser pour parvenir à l'équilibre des vies. L'entreprise Zenho, à l'origine du bureau nomade, vous donne cinq conseils.

1. Séparer physiquement l'espace de travail de la vie privée

Il est essentiel de délimiter physiquement l'espace de travail pour favoriser la concentration et la productivité. Une séparation claire aide à prévenir les distractions, réduisant le temps nécessaire pour accomplir une tâche et minimisant les risques d'erreurs.

2. Gérer le temps de manière efficace

L'adoption de techniques de gestion du temps peut optimiser la productivité en télétravail. Télétravail ne doit pas rimer avec heures supplémentaires, mais doit au contraire permettre de faire mieux dans le même temps. C'est pour cela que les pauses régulières sont cruciales pour maintenir la performance et préserver la santé mentale et physique.

3. Maintenir une communication efficace avec l'équipe

Le télétravail permet de s'isoler, mais ne doit pas enfermer. Ainsi, il est essentiel de garder un lien avec ses collègues et d'échanger régulièrement avec eux à l'oral. Cependant, il faut bien établir des limites claires dans ces interactions, et respecter des horaires de travail fixes pour protéger l'équilibre entre vie professionnelle et privée.

4. Instaurer une routine quotidienne

Mettre en place une routine quotidienne permet de structurer la journée et de séparer les périodes de travail des moments de détente. Les heures fixes de travail (début, pause déjeuner, fin), et le déploiement/rangement de l'espace de travail en début/fin de journée, permettent de cadrer et d'optimiser le temps de travail.

5. Prendre soin de sa santé physique et mentale

Adopter une posture ergonomique et intégrer des pauses actives dans la journée prévient les maux liés à la sédentarité. La déconnexion après le travail, en s'adonnant à des activités relaxantes et sportives, est essentielle pour réduire le stress et maintenir un bon équilibre.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Peut-on télétravailler depuis son lieu de vacances ?



Depuis plusieurs années, le télétravail a explosé ; de nombreuses entreprises l'ont aujourd'hui durablement adopté et, cet été, le gouvernement incite à y recourir pendant la période des Jeux Olympiques et Paralympiques. Mais quid du lieu ? Un salarié doit-il forcément télétravailler de chez lui ou peut-il le faire ailleurs, par exemple depuis son lieu de vacances ? Le point avec Isabelle Vénuat, juriste aux Éditions Tissot, spécialistes du droit du travail.

Quels sont les lieux depuis lesquels on peut télétravailler ?

Au domicile ou en dehors, selon les questions-réponses du ministère du Travail, sauf si la charte ou l'accord qui l'a mis en place prévoient d'autres dispositions. Ce sont eux qui définissent précisément les lieux dans lesquels il sera effectué (domicile du salarié, résidence secondaire, espace de coworking, etc.),

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

en tenant compte du fait que chacun dispose de la liberté de choisir son domicile.

Cependant, un motif légitime, comme la nécessité de pouvoir revenir rapidement sur le lieu de travail en cas de besoin, ou encore des questions de sécurité ou de connexions réseau, peut justifier qu'un salarié télétravaille impérativement depuis son domicile habituel. Et dès lors que l'accord collectif ou la charte l'impose, un salarié qui ne respecterait pas cette règle encourt une sanction disciplinaire.

Si rien n'a été prévu, un salarié peut donc télétravailler depuis le lieu de son choix, qui peut être son lieu de vacances. Une souplesse particulièrement bienvenue pour les salariés des villes qui accueillent les JO.

Peut-on télétravailler depuis l'étranger ?

La question doit être envisagée d'emblée pour anticiper les difficultés, qui peuvent survenir, par exemple, si un salarié reste trop longtemps en télétravail à l'étranger. Quelle est la législation applicable ? Faut-il envisager l'expatriation ?

Des problèmes peuvent aussi survenir en cas de problème de santé, de prise en charge et d'application de la Sécurité sociale. Ce sont notamment quelques-unes des raisons pour lesquelles des limites peuvent être posées pour limiter la durée du télétravail hors domicile ou restreindre son exercice depuis l'étranger.

Quels sont les abus sanctionnables ?

Si un salarié télétravaille depuis le lieu de son choix, télétravail ne rime pas pour autant avec liberté totale. L'employeur peut donc parfaitement contrôler l'exécution des tâches qui lui sont confiées. Mais ce contrôle doit être proportionné à l'objectif poursuivi, ne pas porter pas atteinte aux droits et libertés du salarié et faire l'objet d'une information des salariés et d'une consultation préalable des représentants du personnel.

Le contrôle permanent est, lui, interdit. La CNIL en donne des exemples : webcam, logiciels qui enregistrent les frappes, obligation pour le salarié d'effectuer très régulièrement des actions pour démontrer sa présence derrière son écran comme cliquer toutes les X minutes sur une application…

Enfin, que le salarié télétravaille de chez lui ou de son lieu de vacances ne doit pas avoir d'impact sur la qualité de son travail, et l'employeur peut tout à fait envisager une sanction s'il n'effectue pas ses tâches, n'est pas joignable à ses heures de travail, n'assiste pas aux réunions en audio ou visioconférence, etc.

Isabelle Vénuat (Éditions Tissot)

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

